

Strasbourg

Obsédé par sa prof de yoga, il lui pourrit la vie pendant un an

Par « rancœur » d'avoir été remplacé dans le cœur de sa maîtresse, un promoteur immobilier de 51 ans l'a épiée et s'en est pris à sa voiture pendant un an. Il a été jugé mardi devant le tribunal correctionnel de Strasbourg.

Par G. L. - 09 nov. 2021 à 17:17 | mis à jour le 09 nov. 2021 à 18:08 - Temps de lecture : 2 min

Un petit « crush » pour sa prof de yoga s'est transformé en liaison. « Pendant deux ans, j'ai été l'un de ses amants et je suis devenu le principal », assure le quinquagénaire devant le tribunal. Quand la jeune femme a pris ses distances, en 2019, cette relation a « viré à l'obsession ».

« Je voulais nuire à ses relations masculines »

Rempli de « colère », il a crevé en série les pneus de sa voiture, ainsi que ceux des véhicules des personnes qui lui rendaient visite. Il a versé du sucre dans le réservoir de deux véhicules, un vieux truc qui a mis les moteurs HS.

À pied, en voiture, à vélo... il est passé trois, quatre fois par jour devant le domicile de la prof de sport dans le quartier de la Robertsau. « Je voulais nuire à ses relations masculines, ne cache pas le prévenu. Je voulais les observer, voir si elles dureraient. »

La jeune femme n'a pas imaginé que ce Strasbourgeois, qui occupe un haut poste dans une société immobilière et affiche près de 5 000 euros de revenus mensuels, pouvait être celui qui traînait pour enfoncer des clous dans la gomme

de ses roues.

Cet acharnement l'a minée. « Elle ne dormait plus, elle ne mangeait plus », témoigne le père de la partie civile. « Surtout, elle avait peur. Elle se disait que quelqu'un s'en prenait à sa voiture et que demain on s'en prendrait peut-être à elle. »

L'ex-amant malfaisant a été démasqué par le nouveau petit ami de la victime. « Je ne pensais qu'à le choper et j'ai tout fait pour », retrace le jeune homme qui a planqué dans la rue et mis en place une vidéosurveillance jusqu'à obtenir des preuves.

« Je n'ai pas su gérer mes émotions, ma tension », s'amende le prévenu, affichant « le soutien » de son épouse présente dans la salle. Son avocate, Valérie Gletty, retrace « le parcours exemplaire » d'un homme qui a « perdu pied » lorsqu'il s'est senti évincé.

Le tribunal l'a condamné à huit mois de prison avec sursis.

Faits-divers - Justice

Strasbourg



À LIRE AUSSI

Poker Hand Rankings Bodbeli Ipad Snap Case | Redbubble Han...

43,56 € - Redbubble | Sponsorisé

Cuisinez aujourd'hui et appréciez vos repas toute la semaine

ZWILLING | Sponsorisé

HUAWEI WATCH FIT : La montre dont vous avez toujours rêvé

HUAWEI | Sponsorisé

Ce mardi : 115 Millions d'€* à gagner !

EuroMillions - My million | Sponsorisé

Offres disponibles avant l'heure

DELL | Sponsorisé

Hircus - le cachemire au prix juste toute l'année

Hircus | Sponsorisé

Offre Lenovo Black Friday | Yoga Slim 7 Pro 16

Lenovo | Sponsorisé

Espace. L'ISS menacée par des débris : faut-il un "code de la route de l'espace" contre la pollution ?

Les Dernières Nouvelles d'Alsace

Strasbourg. Un détenu de 31 ans se suicide à la maison d'arrêt

Les Dernières Nouvelles d'Alsace
